

APPEL D'OFFRES

« Construction et équipement d'une mosquée
communautaire de 80 m² au village de Gandiol 2,
région de Thiès, Sénégal »

Mosquée communautaire de Gandiol 2

Réf. SN26-83101



HUMAN APPEAL SENEGAL

21 Septembre 2026

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	4
A. GÉNÉRALITÉS	4
1. Portée de l'offre	4
2. Soumissionnaires éligibles	4
3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives	5
4. Sauvegarde et protection	5
B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES	5
1. Contenu du dossier d'appel d'offres	5
2. Visite de site	6
3. Clarification du dossier d'appel d'offres	6
4. Modification du dossier d'appel d'offres	6
C. PRÉPARATION DES OFFRES	7
1. Coût de l'offre	7
2. Contenu de l'offre	7
3. Prix des offres	7
4. Devise de l'offre	7
5. Période de validité des offres	7
D. SOUMISSION ET ÉVALUATION DES OFFRES	8
1. Canal de soumission des offres	8
2. Date limite de soumission des offres	8
3. Offres tardives	8
4. Ouverture des offres	8
5. Clarification des offres	8
6. Communication avec les soumissionnaires	8
7. Évaluation et comparaison des offres	8
8. Post-qualification	8
9. Droit de l'acheteur	9
10. Attribution du contrat	9
11. Signature du contrat	9
E. CONDITIONS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ	9
1. Délai d'exécution	9
2. Phasage et validation des étapes	9
3. Modalités de paiement	9
4. Garantie de bonne exécution	10
5. Garantie des ouvrages	10
6. Pénalités de retard	10

7. Contrôle technique	10
F. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES.....	10
1. Exigences générales de qualité.....	10
2. Caractéristiques générales de l'ouvrage	10
3. Terrassement et fondations	11
4. Dallage au sol	11
5. Structure en béton armé et maçonnerie	11
6. Dallage haut, toiture-terrasse et étanchéité	12
7. Minaret.....	12
8. Menuiseries métalliques et auvents	13
9. Installations électriques.....	13
10. Peinture et finitions	14
11. Équipements de la mosquée	14
12. Exclusion de l'espace d'ablutions	14
13. Contrôle qualité et réception des travaux	15
14. Sécurité, environnement et gestion du chantier	15
G. PLANS D'EXÉCUTION	15
SECTION II : BORDEREAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX	19
1. Titre du projet	19
2. Instructions	19
3. Bordereau des quantités et des prix	19
4. Récapitulatif de l'offre financière.....	23
5. Exigences financières complémentaires	23
SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE	24
1. Renseignements sur l'entreprise	24
2. Coordonnées de contact.....	24
3. Représentant légal de l'entreprise	24
4. Principaux responsables techniques	25
5. Expérience de l'entreprise	25
6. Capacités techniques et équipements	25
7. Informations bancaires	25
8. Documents administratifs fournis.....	25
9. Déclaration du soumissionnaire	26
10. Signature et cachet	26

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. GÉNÉRALITÉS

1. Portée de l'offre

Human Appeal Sénégal (HA-Sénégal) lance le présent appel d'offres pour la construction et l'équipement d'une mosquée communautaire de 80 m² au profit des habitants du village de Gandiol 2 (Warang), commune de Malicounda, département de Mbour, région de Thiès.

Localisation du site : Gandiol 2, Warang, commune de Malicounda, département de Mbour, région de Thiès — sur la route de Joal.

Cette intervention vise à doter la communauté d'un lieu de culte digne, durable et fonctionnel, construit selon les règles de l'art et adapté aux conditions climatiques locales, et à renforcer ainsi la cohésion sociale du village.

Les travaux et fournitures objet du présent marché comprennent notamment :

- la mobilisation et l'installation du chantier ;
- l'implantation de l'ouvrage, y compris le relevé de l'orientation de la qibla ;
- les travaux de terrassement, de fondation et de dallage au sol ;
- la construction complète de la mosquée : structure en béton armé, maçonnerie, mihrab, dallage haut en toiture-terrasse et étanchéité ;
- la construction du minaret sur la toiture-terrasse ;
- les menuiseries métalliques et les auvents de protection ;
- l'installation électrique complète ;
- les travaux de peinture et de finition ;
- la fourniture et l'installation de la moquette (tapissage complet de la salle de prière) et du système de sonorisation (microphones et haut-parleurs) ;
- la fourniture des équipements d'ablution (bouilloires « satala » et chaussures plastiques) ;
- le nettoyage du chantier et la réception des ouvrages.

La mosquée étant implantée à proximité d'un forage existant, l'espace d'ablutions annexe prévu au dossier technique n'est pas inclus dans le présent marché. Seuls les équipements d'ablution décrits à la section F.11 sont à fournir.

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la fourniture de tous les matériaux, équipements, outils, moyens logistiques et ressources humaines nécessaires à l'exécution complète des travaux. Il devra réaliser les ouvrages conformément aux règles de l'art, aux normes de construction en vigueur au Sénégal ainsi qu'aux exigences techniques et aux plans d'exécution du présent dossier.

Les ouvrages devront être livrés entièrement achevés, testés, équipés, nettoyés et prêts à être utilisés.

2. Soumissionnaires éligibles

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises de construction répondant aux critères suivants :

- être légalement enregistrées et autorisées à exercer leurs activités au Sénégal ;
- disposer d'une expérience avérée dans les travaux de construction de bâtiments, notamment de lieux de culte, d'infrastructures communautaires ou d'ouvrages en béton armé avec toiture-terrasse ;
- justifier de capacités techniques, financières et opérationnelles suffisantes pour exécuter les travaux dans les délais requis ;

- disposer d'un personnel qualifié et expérimenté, ainsi que des équipements nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;
- avoir exécuté avec succès au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années, de préférence pour des ONG, institutions publiques, organisations internationales ou collectivités territoriales.

Ne sont pas éligibles les entreprises :

- en situation de faillite, de liquidation ou sous administration judiciaire ;
- faisant l'objet de sanctions administratives ou judiciaires liées à des actes de fraude, de corruption ou de fautes professionnelles graves ;
- présentant un conflit d'intérêts avec Human Appeal Sénégal ou avec toute personne directement impliquée dans le processus de sélection ;
- impliquées dans des activités contraires aux principes éthiques et humanitaires de Human Appeal.

3. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives

Human Appeal Sénégal applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, fraude, collusion, coercition ou autre pratique contraire à l'éthique dans le cadre de ses procédures de passation de marchés. À ce titre :

- tout soumissionnaire doit respecter les principes d'intégrité, de transparence et d'équité tout au long du processus d'appel d'offres ;
- toute tentative visant à influencer de manière induue les décisions de Human Appeal Sénégal entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée ;
- les offres résultant d'une entente ou d'une collusion entre plusieurs soumissionnaires seront automatiquement disqualifiées ;
- toute déclaration mensongère, falsification de document ou dissimulation d'informations essentielles pourra entraîner l'exclusion du processus ;
- toute offre obtenue ou exécutée au moyen de pratiques frauduleuses ou coercitives pourra être rejetée ou faire l'objet d'une résiliation du contrat, même après son attribution.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations et documents soumis, et de signaler aux autorités compétentes tout cas suspect ou avéré de fraude, de corruption ou d'autre pratique illégale. Les soumissionnaires sont encouragés à signaler toute tentative de corruption, tout conflit d'intérêts ou tout comportement contraire à l'éthique dont ils auraient connaissance.

4. Sauvegarde et protection

Le soumissionnaire retenu, ainsi que l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants, s'engage à respecter les politiques de Human Appeal en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et de protection de l'enfance. Le travail des enfants est strictement interdit sur le chantier. Tout manquement constitue un motif de résiliation immédiate du contrat.

B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

1. Contenu du dossier d'appel d'offres

Le présent dossier comprend l'ensemble des documents nécessaires à la préparation, à la soumission et à l'évaluation des offres, ainsi qu'à l'exécution des travaux :

- les instructions aux soumissionnaires ;
- les conditions d'exécution du marché ;
- les exigences techniques et les normes de qualité des ouvrages ;
- les plans d'exécution, extraits du dossier technique d'exécution établi par le consultant technique de Human Appeal ;

- le bordereau des quantités et des prix (BoQ) à compléter ;
- le formulaire de renseignements sur le soumissionnaire ;
- toute annexe ou modification émise ultérieurement par Human Appeal Sénégal.

Afin de permettre une évaluation complète de leur candidature, les soumissionnaires devront obligatoirement fournir les documents suivants :

Documents administratifs et techniques

- profil de l'entreprise (3 pages maximum) précisant son domaine d'activité, avec une adresse physique vérifiable ;
- preuves d'expériences similaires (contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, etc.) ;
- registre du commerce (RCCM) en cours de validité et NINEA ;
- certificat de conformité fiscale valide (quitus fiscal) ;
- attestations de la CSS et de l'IPRES ;
- attestation de qualification et de classification, le cas échéant ;
- attestation de non-faillite ;
- relevé bancaire des douze (12) derniers mois ou attestation de capacité financière ;
- pièce d'identité ou passeport du représentant légal ;
- liste du matériel et des moyens logistiques mobilisables.

Documents financiers

- lettre d'offre financière dûment signée et cachetée ;
- bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment renseigné ;
- devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- fiches techniques ou références des équipements proposés (moquette, sonorisation).

Toute offre incomplète, comportant des informations erronées ou ne respectant pas les exigences du présent dossier pourra être rejetée sans autre examen.

2. Visite de site

Une visite du site du village de Gandiol 2 (Warang), commune de Malicounda, département de Mbour, région de Thiès est vivement recommandée avant la remise des offres, afin que le soumissionnaire apprécie les conditions d'accès, la nature du terrain et l'ensemble des contraintes du chantier. Les soumissionnaires souhaitant effectuer cette visite en informent Human Appeal Sénégal à l'adresse de clarification indiquée ci-dessous. Aucune réclamation fondée sur une méconnaissance du site ne sera recevable après la remise des offres.

3. Clarification du dossier d'appel d'offres

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires peut adresser sa demande par écrit à Human Appeal Sénégal avant la date limite de réception des offres, par courrier électronique à l'adresse :

diagne.ibrahima@humanappeal.org.uk

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de partager les réponses pertinentes avec l'ensemble des soumissionnaires afin de garantir l'égalité de traitement. Aucune réponse verbale ne pourra être considérée comme un engagement officiel, sauf si elle fait l'objet d'une communication écrite.

4. Modification du dossier d'appel d'offres

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de modifier le présent dossier à tout moment avant la date limite de soumission. Toute modification fera l'objet d'un addendum officiel communiqué à l'ensemble des

soumissionnaires ; les addenda font partie intégrante du dossier. Lorsque l'importance des modifications le justifie, la date limite de soumission pourra être prolongée.

C. PRÉPARATION DES OFFRES

1. Coût de l'offre

Le soumissionnaire supporte l'intégralité des coûts liés à la préparation et à la soumission de son offre. Human Appeal Sénégal ne pourra en aucun cas en être tenu responsable, quelle que soit l'issue de la procédure, y compris en cas d'annulation, de report ou de rejet de tout ou partie des offres.

2. Contenu de l'offre

Offre technique

- présentation de l'entreprise et de son expérience dans le domaine de la construction ;
- note méthodologique décrivant l'approche proposée pour l'exécution des travaux, y compris la mise en œuvre de la dalle et de l'étanchéité de la toiture-terrasse ;
- planning détaillé d'exécution respectant le délai maximal fixé à la section E ;
- liste du personnel clé affecté au projet et de ses qualifications ;
- liste des équipements et matériels mobilisés sur le chantier ;
- références de projets similaires réalisés ;
- fiches techniques de la moquette et du matériel de sonorisation proposés.

Offre financière

- lettre d'offre financière signée et cachetée ;
- bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment complété ;
- devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- montant total de l'offre, en chiffres et en lettres.

Documents administratifs

- tous les documents administratifs exigés à la section B.1.

3. Prix des offres

Le soumissionnaire indique les prix unitaires et les montants totaux de chaque poste du bordereau des quantités et des prix. Les prix proposés doivent inclure l'ensemble des coûts nécessaires à l'exécution complète des travaux et à la fourniture des équipements : main-d'œuvre, matériaux, équipements, transport, manutention, installation, essais, assurances, frais généraux, ainsi que l'ensemble des taxes, droits et prélèvements applicables.

Les quantités portées au bordereau sont indicatives. Le soumissionnaire est tenu de les vérifier sur la base des plans et de la visite de site ; il est réputé avoir intégré dans son prix forfaitaire toute quantité nécessaire à la parfaite exécution des ouvrages. Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution du contrat.

4. Devise de l'offre

Tous les prix sont exprimés en francs CFA (XOF). Les paiements sont effectués en francs CFA.

5. Période de validité des offres

Les offres restent valables pendant une période minimale de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Pendant cette période, le soumissionnaire ne peut ni retirer ni modifier son offre sans l'accord écrit préalable de Human Appeal Sénégal.

D. SOUMISSION ET ÉVALUATION DES OFFRES

1. Canal de soumission des offres

Les offres sont soumises exclusivement par voie électronique, au format PDF, à l'adresse :

SN26-83101.tender@humanappeal.org.uk

L'envoi comprend l'offre technique, l'offre financière, les documents administratifs et toute pièce justificative demandée. L'objet du courriel doit porter la mention « AO SN26-83101 — Mosquée Gandiol 2 — [nom de l'entreprise] ».

2. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être reçues au plus tard le **Lundi 28 septembre 2026 à 23h59**. Aucune offre ne sera acceptée après cette date. Toute prolongation éventuelle fera l'objet d'une communication officielle à l'ensemble des soumissionnaires.

3. Offres tardives

Toute offre reçue après la date et l'heure limites est considérée comme tardive et ne sera ni ouverte ni évaluée. La responsabilité de la transmission dans les délais incombe entièrement au soumissionnaire.

4. Ouverture des offres

L'ouverture des offres est effectuée par un comité de sélection désigné par Human Appeal Sénégal après la clôture de la période de soumission, en séance interne, sans la présence des soumissionnaires.

5. Clarification des offres

Human Appeal Sénégal peut demander par écrit à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre. Ces clarifications ne peuvent avoir pour effet de modifier les éléments essentiels de l'offre, notamment les prix. Le défaut de réponse dans le délai indiqué peut entraîner le rejet de l'offre.

6. Communication avec les soumissionnaires

Jusqu'à la notification de l'attribution, les soumissionnaires s'abstiennent de toute démarche visant à influencer le processus d'évaluation. Toute tentative d'influence ou de pression sur les membres du comité peut entraîner le rejet immédiat de l'offre.

7. Évaluation et comparaison des offres

Les offres sont évaluées selon un processus comprenant :

- l'examen de la conformité administrative ;
- l'évaluation de la capacité juridique, financière et technique du soumissionnaire ;
- l'analyse de la méthodologie proposée, notamment pour la dalle, l'étanchéité et le minaret ;
- l'évaluation des expériences similaires ;
- l'analyse du calendrier d'exécution proposé et de sa compatibilité avec le délai maximal ;
- la qualité des équipements proposés (moquette et sonorisation) ;
- l'évaluation de l'offre financière.

Le marché est attribué à l'offre jugée la plus avantageuse au regard des critères techniques, administratifs et financiers.

8. Post-qualification

Avant l'attribution définitive, Human Appeal Sénégal peut vérifier les références professionnelles, les capacités financières, les ressources humaines, les équipements de chantier et l'authenticité des documents

du soumissionnaire présélectionné, y compris par des visites de chantiers antérieurs ou des contacts avec d'anciens clients.

9. Droit de l'acheteur

Human Appeal Sénégal se réserve le droit, à son entière discrétion, d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler ou de suspendre la procédure à tout moment, de demander des informations complémentaires, de négocier certains aspects de l'offre avec le soumissionnaire retenu et de rejeter toutes les offres sans avoir à justifier sa décision. Aucune réclamation ni indemnité ne pourra être exigée à ce titre.

10. Attribution du contrat

Le contrat est attribué au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme et présente le meilleur rapport qualité-prix. L'attribution est notifiée par écrit et ne devient effective qu'après validation interne des procédures de Human Appeal Sénégal.

11. Signature du contrat

Le soumissionnaire retenu est invité à signer le contrat dans le délai qui lui est communiqué. Le refus ou l'incapacité de signer dans ce délai peut entraîner l'annulation de l'attribution et la sélection d'un autre soumissionnaire.

E. CONDITIONS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

1. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des travaux et de fourniture des équipements est fixé à **quarante-cinq (45) jours calendaires** au maximum, à compter de la date de signature du contrat. Les travaux doivent débuter au plus tard trois (03) jours après ladite signature. Le soumissionnaire peut proposer un délai plus court, qui sera apprécié lors de l'évaluation.

2. Phasage et validation des étapes

Les travaux sont exécutés en trois phases. Le passage d'une phase à la suivante est subordonné à la validation écrite de Human Appeal Sénégal ou de son représentant technique :

Phase	Travaux	Validation
Phase 1	Installation, implantation, fondations, dallage au sol, poteaux et maçonnerie jusqu'au niveau des linteaux	Validation de l'élévation au niveau des linteaux
Phase 2	Linteaux, chaînage haut, poutres, dallage haut, étanchéité, acrotère, minaret, menuiseries et auvents	Validation du gros œuvre, de la toiture-terrasse (essai de mise en eau) et des menuiseries
Phase 3	Enduits, peinture, électricité, moquette, sonorisation, équipements d'ablution, nettoyage	Réception provisoire puis définitive après levée des réserves

3. Modalités de paiement

Les paiements sont effectués par Human Appeal Sénégal selon l'échéancier suivant, sous réserve de la validation des travaux correspondants :

Tranche	Condition de paiement	Montant
1	À la signature du contrat, à titre d'avance de démarrage, contre remise de la garantie de bonne exécution	30 %
2	Après validation de l'élévation au niveau des linteaux (fin de phase 1)	30 %
3	Après achèvement complet des travaux, installation des équipements et réception provisoire	30 %

Tranche	Condition de paiement	Montant
4	Retenue de garantie, libérée six (06) mois après la réception définitive, sous réserve de l'absence de défauts	10 %

Le paiement de la troisième tranche est subordonné au nettoyage complet du chantier et à la remise d'un dossier technique de fin de travaux (description des ouvrages réalisés, caractéristiques et notices des équipements installés).

4. Garantie de bonne exécution

Avant la signature du contrat, le soumissionnaire retenu remet une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié, d'un montant équivalent à l'avance de démarrage. Cette garantie reste valide pendant toute la durée du contrat.

5. Garantie des ouvrages

Le constructeur garantit les ouvrages et les équipements contre tout défaut ou malfaçon pendant six (06) mois à compter de la réception définitive. Pendant cette période, il effectue à ses frais toutes les réparations nécessaires. Une visite de vérification de la garantie est organisée avant la libération de la retenue de garantie.

6. Pénalités de retard

En cas de retard imputable au constructeur, une pénalité de trois pour cent (3 %) du montant total du contrat est appliquée par semaine de retard, dans la limite de vingt pour cent (20 %) de la valeur du contrat.

7. Contrôle technique

Human Appeal Sénégal a mandaté un consultant technique pour le suivi de l'exécution des travaux. Ses rapports de visite, qui portent sur l'avancement, la conformité des ouvrages et le respect des normes de chantier, constituent la base technique de la validation des phases et de l'autorisation des paiements. Le constructeur lui assure un libre accès au chantier et à la documentation à tout moment.

F. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES

Les prescriptions ci-dessous sont établies à partir du dossier technique d'exécution réalisé par le consultant technique de Human Appeal Sénégal. En cas de divergence, les plans d'exécution et les prescriptions du présent dossier prévalent sur toute autre source.

1. Exigences générales de qualité

Les travaux sont exécutés conformément aux règles de l'art et aux normes de construction en vigueur au Sénégal, par une main-d'œuvre qualifiée placée sous la supervision permanente d'un responsable technique habilité. Tous les matériaux sont neufs, de première qualité, exempts de défauts et adaptés aux conditions climatiques locales. Le constructeur demeure responsable de la stabilité et de la durabilité de l'ouvrage, du respect des plans et spécifications, de la qualité des matériaux, de la sécurité du chantier et de la conformité finale des travaux.

2. Caractéristiques générales de l'ouvrage

Tableau 1 : Caractéristiques générales de la mosquée

Désignation	Caractéristique
Forme et dimensions	Rectangulaire — 10,00 m × 8,00 m = 80 m ²
Trame — longueur	3,50 m / 3,00 m / 3,50 m
Trame — largeur	3,00 m / 2,00 m / 3,00 m

Désignation	Caractéristique
Structure	Poteaux-poutres en béton armé, murs de remplissage en blocs de 15 cm
Fondations	14 semelles isolées 80 × 80 cm + chaînage bas périmétrique
Toiture	Dallage haut en béton armé de 20 cm (toiture-terrasse plate)
Acrotère	Deux rangées de blocs de 20 cm au-dessus de la dalle (0,40 m) + couvertine
Hauteur sous chaînage haut	3,00 m
Minaret	Sur la toiture-terrasse, angle Nord-Ouest côté qibla — 1,80 × 1,80 m, hauteur 3,00 m, dôme vert
Mihrab / minbar	Demi-cercle en saillie sur toute la hauteur du mur qibla
Ouvertures	Menuiserie métallique peinte en blanc : 3 portes, 6 fenêtres, 2 impostes
Béton	Dosé à 350 kg/m ³ — fc28 = 25 MPa
Aciers	Haute adhérence Fe E400 — HA6 / HA10 / HA12
Enrobage	5 cm en fondation, 2,5 cm en élévation
Orientation	Mur qibla (mihrab) face à La Mecque — relevé sur le terrain avant implantation

3. Terrassement et fondations

- implantation et traçage de l'ouvrage, avec relevé précis de l'orientation de la qibla, validé par Human Appeal Sénégal avant tout terrassement ;
- décapage, terrassement, nivellement et fouilles des semelles et du chaînage bas ;
- béton de propreté de 5 cm (non armé) sous les semelles ;
- remblaiement et compactage au sable propre.

Tableau 2 : Fondations

Élément	Dimensions	Armatures	Espacement
Semelle isolée (14 u.)	80 × 80 × 30 cm	6 HA12 (sens X) + 6 HA10 (sens Y)	15 cm
Béton de propreté	5 cm	Non armé	—
Amorces de poteau	—	4 ou 6 HA12 selon le poteau	—
Chaînage bas (36 ml)	30 × 15 cm	4 HA10, étriers HA6	25 cm

4. Dallage au sol

La salle de prière reçoit un dallage au sol en béton sur remblai compacté, surmonté d'une chape lissée parfaitement plane, destinée à recevoir la moquette. Le dallage est exécuté après compactage soigné du remblai par couches successives, avec interposition d'un film polyane.

5. Structure en béton armé et maçonnerie

Tableau 3 : Poteaux

Repère	Position	Section	Qté	Armatures
PA	Angles du bâtiment	20 × 20 cm	4	4 HA12 + étriers HA6 / 20 cm
PB	Sur la largeur (8,00 m)	20 × 20 cm	4	4 HA12 + étriers HA6 / 20 cm
PC	Sur la longueur (10,00 m)	20 × 30 cm	4	6 HA12 + étriers HA6 / 20 cm
PD	Intérieurs (appuis poutres)	30 × 30 cm	2	6 HA12 + étriers HA6 / 20 cm

Étriers espacés de 20 cm en zone courante et de 10 cm sur 0,50 m en pied et en tête.

Tableau 4 : Éléments horizontaux (dimensions béton)

Élément	Section	Armatures	Étriers
Chaînage bas	30 × 15 cm	4 HA10	HA6 / 25 cm
Linteaux (34 ml)	15 × 15 cm	4 HA10	HA6 / 20 cm
Chaînage haut (≈ 36,7 ml)	15 × 35 cm	6 HA10 sur 3 lits, y compris demi-cercle du mihrab	HA6 / 25 cm
Poutres intérieures (4 u.)	30 × 30 cm	6 HA12 (3 sup. + 3 inf.) — 15 cm intégrés dans la dalle	HA6 / 20 cm

- murs de remplissage en blocs de ciment de 15 cm, hourdés au mortier de ciment ;
- enduits intérieurs et extérieurs au mortier de ciment, dressés et talochés ;
- mihrab en demi-cercle en saillie sur toute la hauteur du mur qibla ;
- les poteaux d'angle dépassent le nu du mur de 5 cm, à titre décoratif ;
- les étriers sont façonnés aux dimensions béton diminuées de deux fois l'enrobage.

6. Dallage haut, toiture-terrasse et étanchéité

La toiture est une dalle pleine en béton armé de 20 cm, portée par quatre poutres intérieures. Elle reçoit le complexe d'étanchéité suivant :

Tableau 5 : Complexe d'étanchéité

N°	Couche	Épaisseur	Mise en œuvre
1	Dalle béton armé (support)	20 cm	Surface talochée, propre et sèche
2	Forme de pente en béton léger	3 à 9 cm	Pente 1,5 % en deux versants
3	Chape lissée hydrofugée	3 cm	Mortier à 400 kg + hydrofuge de masse, sans reprise
4	Enduit d'imprégnation bitumineux	2 couches	Au rouleau, surface courante et relevés

- relevés de chape sur tout le pourtour de l'acrotère (36 ml), hauteur 15 cm minimum, avec gorge de rayon 5 cm en pied et engravure avec mastic en tête ;
- 4 gargouilles DN 100 traversant l'acrotère, avec crapaudine côté terrasse ;
- 2 gouttières demi-rondes PVC DN 125 de 10,00 m, pente 0,5 % ;
- 4 descentes d'eaux pluviales PVC DN 100 aux angles, avec dauphin en pied ;
- couverture d'acrotère en mortier, avec pente vers l'intérieur et goutte d'eau ;
- mise en œuvre par temps sec, sur support parfaitement sec ;
- essai de mise en eau de 24 heures obligatoire avant réception, avec vérification de l'absence d'humidité en sous-face.

7. Minaret

Le minaret est implanté sur la toiture-terrasse, à l'angle Nord-Ouest du bâtiment, du côté du mur qibla. De plan carré de 1,80 m de côté, il s'élève sur 3,00 m au-dessus de la dalle et se termine par un dôme décoratif vert.

Élément	Section / épaisseur	Quantité	Armatures
Poteaux PM1 à PM4	15 × 15 cm	4	4 HA10 + étriers HA6 / 20 cm
Chaînage bas (sur la dalle)	15 × 15 cm	7,20 ml	4 HA10
Linteau intermédiaire (+ 1,50 m)	15 × 15 cm	7,20 ml	4 HA10

Élément	Section / épaisseur	Quantité	Armatures
Chaînage haut (+ 3,00 m)	15 × 15 cm	7,20 ml	4 HA10
Parois en briques de 12 cm / claustras	12 cm	≈ 19,8 m ²	—
Dalle pleine de couverture	10 cm	3,24 m ²	HA10, maillage 15 cm

- renfort local de la dalle obligatoire au droit du poteau PM4, qui repose sur la dalle seule ;
- porte de 1,50 m de hauteur ouvrant sur la toiture-terrasse ;
- échelle métallique intérieure de 3,00 m (barreaux Ø 16 mm sur montants plats 40 × 8 mm), scellée en paroi ;
- trémie de 0,70 × 0,70 m dans la dalle, avec trappe métallique, pour l'accès à la terrasse depuis la salle de prière ;
- même traitement d'étanchéité que la toiture, avec relevés sur les quatre côtés.

8. Menuiseries métalliques et auvents

Tableau 6 : Menuiseries

Ouvrage	Qté	Largeur	Localisation
Porte principale métallique (2 battants)	1	1,40 m	Mur Est, en face du mihrab
Porte latérale métallique (1 battant)	2	0,90 m	Murs Nord et Sud, au centre
Fenêtre métallique avec barreaudage	6	1,00 m	2 par façade, sauf mur qibla
Imposte métallique d'aération	2	0,50 m	Mur qibla, de part et d'autre du mihrab

Toutes les menuiseries sont en acier, de forme rectangulaire simple, avec serrurerie robuste, une couche d'antirouille et deux couches de peinture glycérophthalique blanche.

Chaque porte et chaque fenêtre (mosquée et minaret) est protégée par un auvent en console de béton armé ancré dans le linteau, sans poteau de support : saillie 0,60 m, épaisseur 10 cm au nu du mur et 8 cm en rive, largeur de l'ouverture + 0,30 m de chaque côté, armatures HA10 ancrées sur au moins 40 Ø. Nombre total : 12 auvents (9 pour la mosquée, 3 pour le minaret).

9. Installations électriques

Tableau 7 : Équipements électriques

Équipement	Qté	Localisation
Ampoule LED intérieure	6	Surface de prière (trame 3 × 2)
Ampoule LED intérieure	1	Au droit du mihrab / minbar
Ampoule LED extérieure	4	Une par façade
Interrupteur	3	Porte principale (2) et minbar (1)
Prise 2P+T 16 A intérieure	6	Avant (2), arrière (2), murs latéraux (2)
Prise étanche IP 55 extérieure	3	Une près de chaque porte
Tableau général (TGBT)	1	Près de l'entrée principale
Coffret divisionnaire PC-AV	1	Partie avant, côté mihrab

Câblage en cuivre de 2,5 mm² minimum sous gaines PVC encastrées ; circuit prises séparé du circuit éclairage et protégé par un disjoncteur différentiel 30 mA. Interrupteurs à 1,20 m du sol fini, prises à 0,30 m à l'intérieur

et 1,00 m à l'extérieur. Le circuit alimente également le système de sonorisation. Essais et vérification de l'ensemble de l'installation avant réception.

10. Peinture et finitions

Couche	Produit	Mise en œuvre
1re couche	Lait de chaux	Badigeon d'accrochage sur support préparé
2e couche	Peinture de finition	Application uniforme après séchage complet
3e couche	Peinture de finition	Couche de finition, teinte définitive

- façades : partie basse, du sol au niveau des linteaux (+ 2,10 m), en VERT ; partie haute, des linteaux à l'acrotère, en BLANC ;
- minaret : murs en blanc, poteaux d'extrémité et dôme en vert ;
- intérieur (murs et sous-face de dalle) : teinte claire approuvée par Human Appeal Sénégal ;
- préparation préalable des supports : nettoyage, suppression des poussières et laitances, rebouchage des fissures ;
- aucune trace de reprise, coulure ou différence de teinte ne sera acceptée.

11. Équipements de la mosquée

Le constructeur fournit, livre et installe les équipements suivants, neufs et de bonne qualité. Les fiches techniques ou références des produits proposés sont jointes à l'offre.

Tableau 8 : Équipements à fournir

Équipement	Quantité	Spécifications minimales
Moquette de mosquée	≈ 80 m ² (tapissage complet)	Moquette spéciale mosquée à motif de rangées de prière, fibres haute densité, épaisseur ≥ 10 mm, dossier antidérapant, facile d'entretien. Pose sur toute la surface de la salle de prière, mihrab compris, rangées alignées sur la qibla, barres de seuil aux portes.
Amplificateur-mixeur de sonorisation	1	Puissance ≥ 120 W, entrées microphones, réglage de volume et de tonalité, protection contre les surtensions.
Microphones	2	1 microphone filaire dynamique sur pied au mihrab ; 1 microphone sans fil (récepteur inclus).
Haut-parleurs extérieurs	2	Type pavillon (trompette), ≥ 30 W, étanches, fixés sur le minaret et orientés vers le village.
Enceintes intérieures	2	Enceintes murales ≥ 20 W, fixées de part et d'autre de la salle de prière.
Bouilloires d'ablution (satala)	8	Plastique alimentaire résistant, avec bec verseur, capacité ≈ 2 litres.
Chaussures plastiques	5 paires	Sandales plastiques d'ablution, tailles assorties.

L'installation de la sonorisation comprend le câblage, les supports, les essais et une courte prise en main du matériel au profit d'un responsable désigné par la communauté.

12. Exclusion de l'espace d'ablutions

L'espace d'ablutions annexe figurant au plan de masse et au chapitre 14 du dossier technique d'exécution est exclu du présent marché, la mosquée étant implantée à proximité d'un forage existant. Aucun muret, banc, robinet, caniveau ou puisard d'ablution n'est à réaliser.

13. Contrôle qualité et réception des travaux

Le constructeur met en œuvre un système de contrôle qualité couvrant les matériaux avant mise en œuvre, les fondations, la structure, la dalle et l'étanchéité, le minaret, les installations électriques, les finitions et les équipements. Human Appeal Sénégal et son consultant technique peuvent procéder à tout moment à des contrôles et exiger la reprise, aux frais du constructeur, des travaux jugés non conformes. La réception définitive est conditionnée à la levée de toutes les réserves.

14. Sécurité, environnement et gestion du chantier

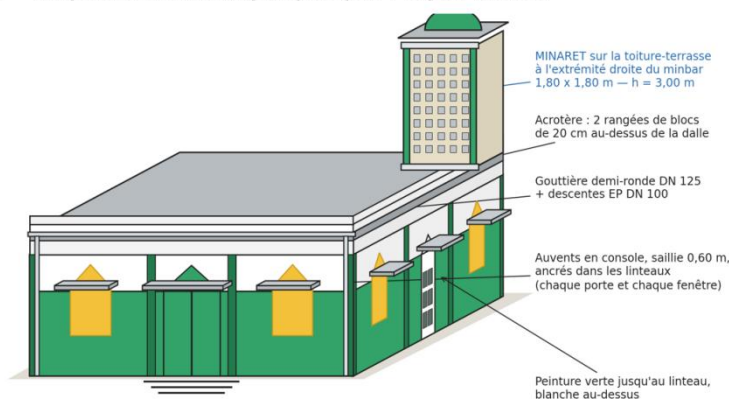
- sécuriser et baliser intégralement le chantier, en particulier à l'égard des enfants ;
- fournir et faire porter les équipements de protection individuelle à l'ensemble du personnel ;
- assurer la sécurité des travaux en hauteur (dalle, acrotère, minaret) ;
- maintenir le chantier propre et évacuer régulièrement les déchets ;
- protéger le forage existant et ses abords, sans aucun rejet de laitance, de carburant ou de déchet à proximité ;
- limiter les nuisances pour la communauté et respecter les heures de prière ;
- respecter les normes d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Tout dommage causé aux personnes ou aux biens pendant l'exécution des travaux reste à la charge du constructeur.

G. PLANS D'EXÉCUTION

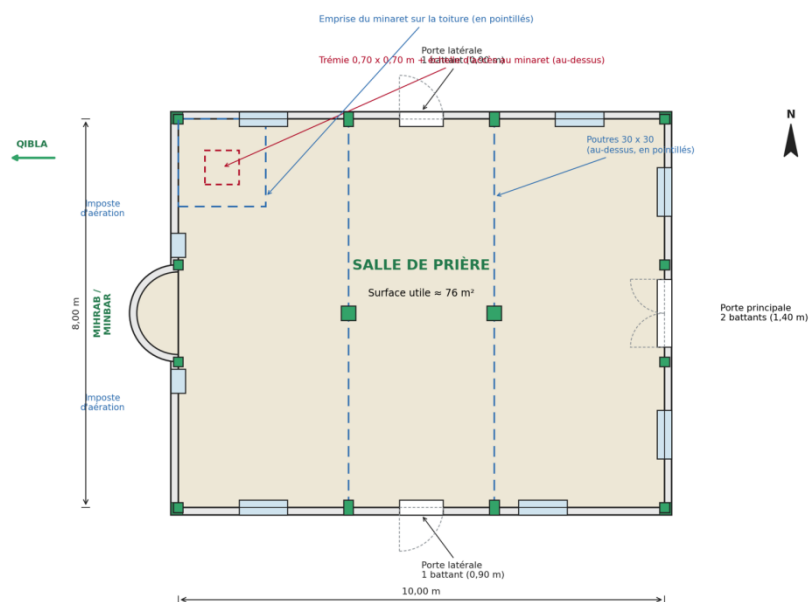
Les plans ci-dessous, extraits du dossier technique d'exécution établi par le consultant technique de Human Appeal Sénégal, sont fournis pour permettre aux soumissionnaires d'établir leur offre financière. Le dossier technique complet (détails de ferrailage, étanchéité, auvents, façades et plan de peinture) est remis à l'entreprise attributaire et peut être consulté par les soumissionnaires sur demande ou lors de la visite de site.

VUE 3D — Perspective cavalière (façade principale + façade latérale)



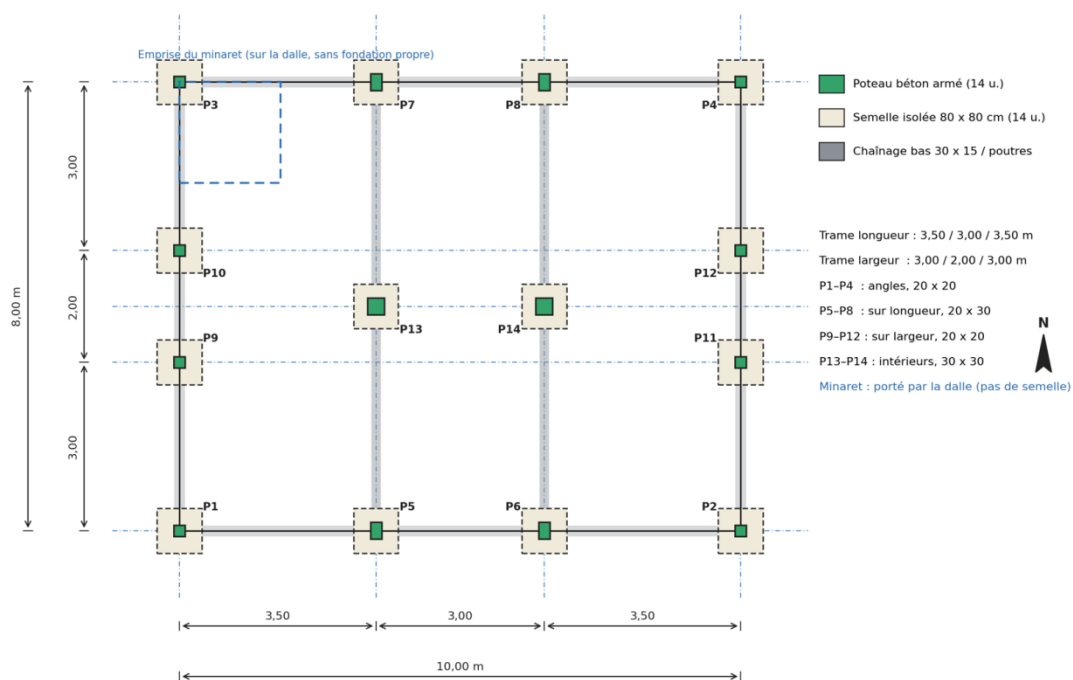
Plan 1 — Vue 3D d'ensemble

PLAN ARCHITECTURAL — Niveau salle de prière



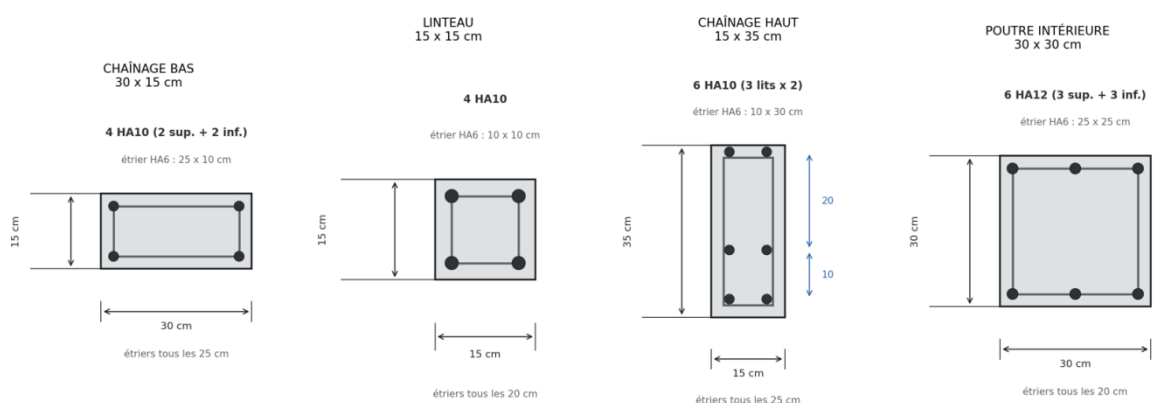
Plan 2 — Plan architectural (salle de prière, dimensions)

PLAN D'IMPLANTATION DES SEMELLES ET POTEAUX



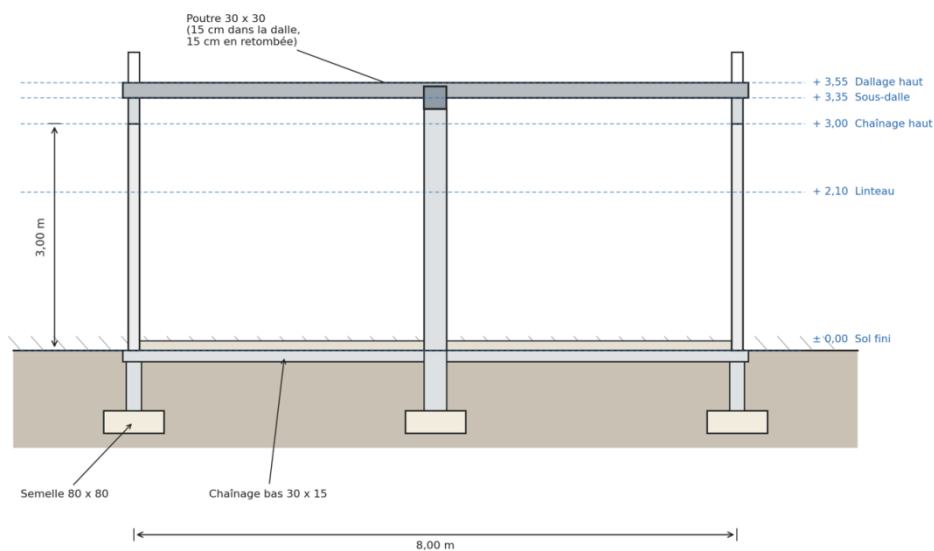
Plan 3 — Implantation des semelles et des poteaux

SECTIONS-TYPES DES ÉLÉMENTS HORIZONTAUX (cotes indiquées = dimensions BÉTON ; étriers = béton - 2 x 2,5 cm d'enrobage)



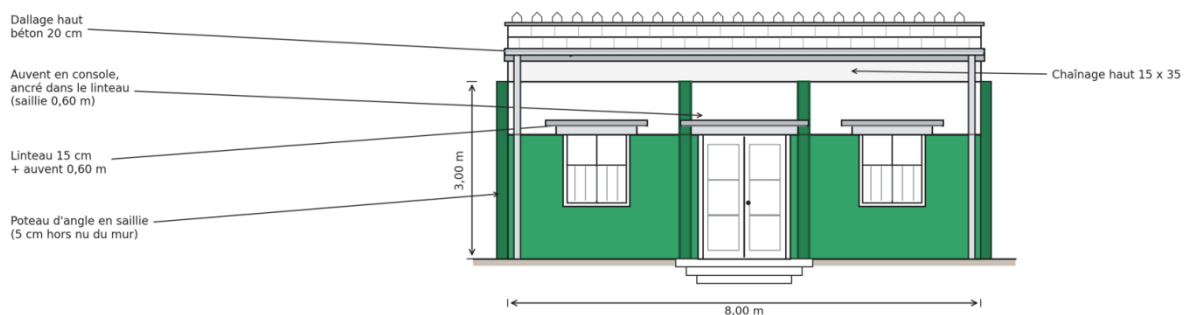
Plan 4 — Sections-types des éléments en béton armé

COUPE TRANSVERSALE A-A (sur la largeur, 8,00 m)



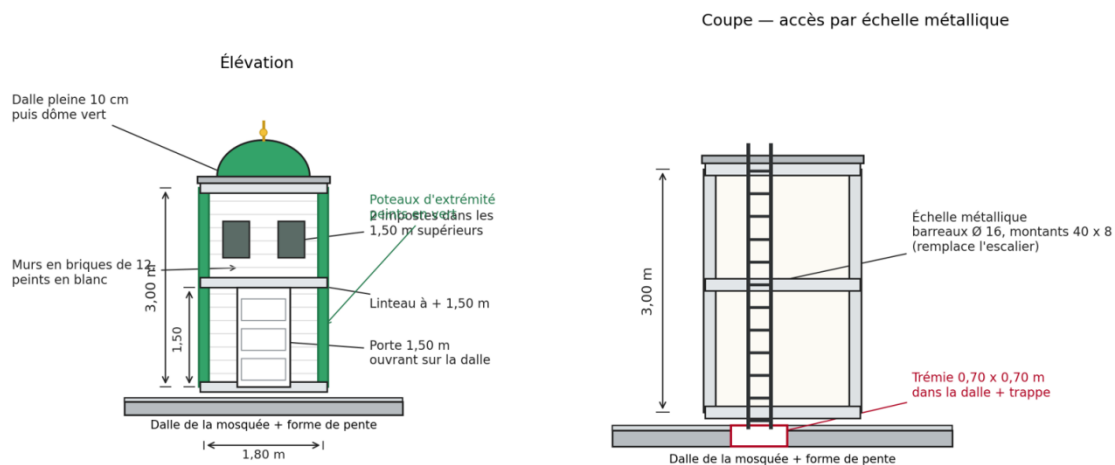
Plan 5 — Coupe transversale A-A

FAÇADE PRINCIPALE (ENTRÉE) — mur Est, 8,00 m



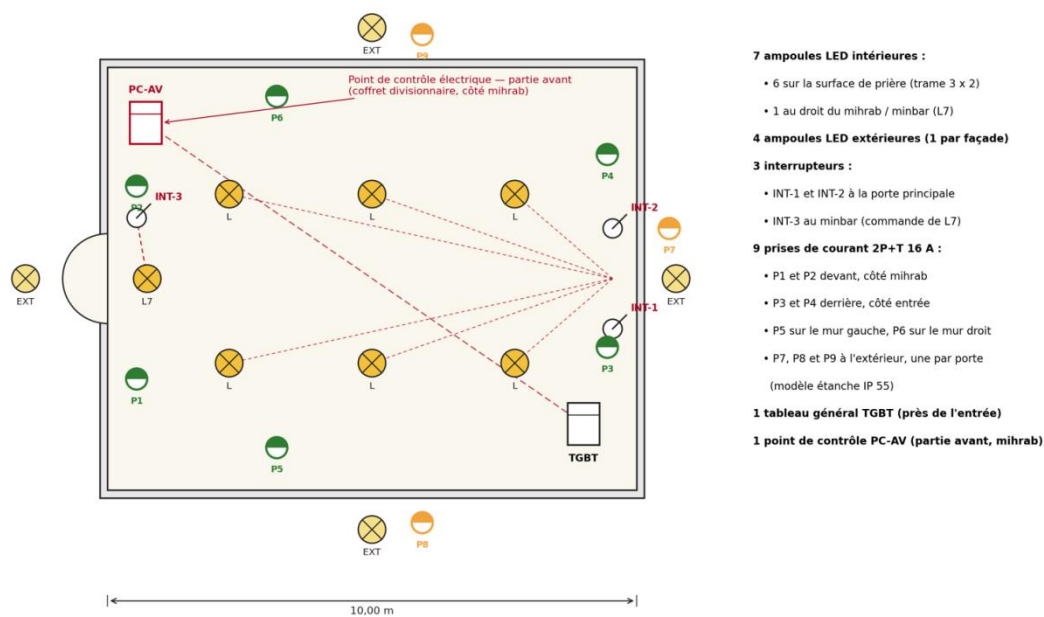
Plan 6 — Façade principale (entrée)

MINARET — ÉLÉVATION ET COUPE



Plan 7 — Minaret : élévation et coupe

PLAN ÉLECTRIQUE — Éclairage, commandes et prises de courant



Plan 8 — Plan électrique

SECTION II : BORDEREAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX

1. Titre du projet

Construction et équipement d'une mosquée communautaire de 80 m² au village de Gandiol 2, région de Thiès, Sénégal — Réf. SN26-83101.

2. Instructions

Le soumissionnaire complète le présent bordereau en indiquant les prix unitaires et les prix totaux en francs CFA. Les prix incluent l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation complète des ouvrages et à la fourniture des équipements. Les quantités sont indicatives et doivent être vérifiées par le soumissionnaire (section C.3).

3. Bordereau des quantités et des prix

A. Installation et travaux préparatoires

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
1	Mobilisation, installation et repli du chantier	Ft	1		
2	Implantation, relevé de l'orientation de la qibla et nivellement	Ft	1		
3	Décapage, terrassement et fouilles des semelles et du chaînage bas	Ft	1		
Sous-total A					

B. Fondations et dallage au sol

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
4	Béton de propreté de 5 cm sous semelles	m ²	9		
5	Semelles isolées BA 80 × 80 × 30 cm (6 HA12 + 6 HA10), amorces de poteaux comprises	U	14		
6	Chaînage bas BA 30 × 15 cm (4 HA10, étriers HA6 / 25 cm)	ml	36		
7	Remblai compacté, film polyane, dallage au sol en béton et chape lissée	m ²	80		
Sous-total B					

C. Structure et maçonnerie

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
8	Poteaux BA (PA, PB 20 × 20 ; PC 20 × 30 ; PD 30 × 30)	U	14		
9	Linteaux BA 15 × 15 cm (4 HA10)	ml	34		
10	Chaînage haut BA 15 × 35 cm (6 HA10), demi-cercle du mihrab compris	ml	36,7		
11	Poutres intérieures BA 30 × 30 cm (6 HA12)	ml	16		
12	Maçonnerie en blocs de ciment de 15 cm	m ²	106		

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
13	Mihrab en demi-cercle sur toute la hauteur du mur qibla	Ft	1		
14	Enduits intérieurs et extérieurs au mortier de ciment	m²	240		
15	Acrotère en blocs de 20 cm (2 rangées) avec couvertine	m²	29		
Sous-total C					

D. Dallage haut et étanchéité

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
16	Dalle pleine BA de 20 cm	m²	80		
17	Forme de pente en béton léger (1,5 %, deux versants)	m³	4,8		
18	Chape lissée hydrofugée de 3 cm, relevés et gorges compris	m²	98		
19	Enduit d'imprégnation bitumineux (2 couches), surface courante, relevés et dalle du minaret	m²	103		
20	Gargouilles DN 100 avec crapaudines	U	4		
21	Gouttières demi-rondes PVC DN 125 avec crochets	ml	20		
22	Descentes d'eaux pluviales PVC DN 100 avec dauphins	U	4		
23	Essai de mise en eau de 24 heures	Ft	1		
Sous-total D					

E. Minaret

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
24	Structure BA du minaret (4 poteaux, chaînages, linteau intermédiaire) et renfort local de la dalle sous PM4	Ft	1		
25	Parois en briques de 12 cm / claustras	m²	19,8		
26	Dalle pleine de couverture de 10 cm	m²	3,24		
27	Dôme décoratif	U	1		
28	Porte d'accès du minaret (hauteur 1,50 m)	U	1		
29	Échelle métallique scellée (3,00 m)	U	1		
30	Trémie de 0,70 × 0,70 m avec trappe métallique	U	1		
Sous-total E					

F. Menuiseries métalliques et auvents

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
31	Porte principale métallique à 2 battants, largeur 1,40 m	U	1		

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
32	Portes latérales métalliques à 1 battant, largeur 0,90 m	U	2		
33	Fenêtres métalliques avec barreaudage, largeur 1,00 m	U	6		
34	Impostes métalliques d'aération, largeur 0,50 m	U	2		
35	Auvents BA en console (saillie 0,60 m)	U	12		
Sous-total F					

G. Installations électriques

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
36	Câblage cuivre 2,5 mm ² sous gaines PVC encastrées, circuits séparés	Ft	1		
37	Tableau général (TGBT) avec disjoncteur différentiel 30 mA	U	1		
38	Coffret divisionnaire PC-AV	U	1		
39	Ampoules LED intérieures	U	7		
40	Ampoules LED extérieures	U	4		
41	Interrupteurs	U	3		
42	Prises 2P+T 16 A intérieures	U	6		
43	Prises étanches IP 55 extérieures	U	3		
44	Essais et vérification de l'installation	Ft	1		
Sous-total G					

H. Peinture et finitions

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
45	Peinture des façades (lait de chaux + 2 couches, vert / blanc)	m ²	135		
46	Peinture intérieure des murs et de la sous-face de dalle	m ²	185		
47	Peinture des menuiseries (antirouille + 2 couches glycérophtalique blanche)	Ft	1		
48	Peinture du minaret et du dôme	Ft	1		
Sous-total H					

I. Équipements de la mosquée

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
49	Moquette de mosquée, tapissage complet de la salle de prière, pose comprise + Tapis Imam	m ²	80		

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
50	Amplificateur-mixeur de sonorisation (≥ 120 W)	U	1		
51	Microphones (2 filaire au mihrab)	U	2		
52	Haut-parleurs extérieurs type pavillon (≥ 30 W)	U	2		
53	Enceintes intérieures murales (≥ 20 W)	U	2		
54	Câblage, supports, installation et essais de la sonorisation	Ft	1		
55	Bouilloires d'ablution en plastique (satala)	U	8		
56	Chaussures plastiques d'ablution	Paire	5		
Sous-total I					

J. Nettoyage et réception

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
57	Nettoyage général du chantier et évacuation des déchets	Ft	1		
58	Dossier technique de fin de travaux	Ft	1		
59	Réception provisoire et remise des ouvrages	Ft	1		
Sous-total J					

4. Récapitulatif de l'offre financière

Lot	Désignation	Montant (FCFA)
A	Installation et travaux préparatoires	
B	Fondations et dallage au sol	
C	Structure et maçonnerie	
D	Dallage haut et étanchéité	
E	Minaret	
F	Menuiseries métalliques et auvents	
G	Installations électriques	
H	Peinture et finitions	
I	Équipements de la mosquée	
J	Nettoyage et réception	
	TOTAL HORS TAXES (HT)	
	TVA	
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)	

Arrête la présente offre à la somme de :

..... francs CFA TTC.

5. Exigences financières complémentaires

Le soumissionnaire joint à son offre financière :

- un devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- une décomposition des prix unitaires lorsque nécessaire ;
- les spécifications techniques des principaux matériaux et équipements proposés ;
- le délai d'exécution proposé ;
- les conditions de garantie des ouvrages et des équipements.

Tous les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat. Le soumissionnaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes du chantier avant l'établissement de son offre.

SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE

1. Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Statut juridique :

- ☐ Entreprise individuelle
☐ Société à responsabilité limitée (SARL)
☐ Société anonyme (SA)
☐ Groupement d'entreprises
☐ Autre (à préciser) : _____

Information	Détails
Numéro de registre du commerce	
NINEA	
Date de création de l'entreprise	
Adresse physique	
Adresse postale	
Ville	
Région	
Site web (si applicable)	

2. Coordonnées de contact

Informations	Responsable principal	Personne focale du projet
Nom et prénom		
Fonction		
Téléphone fixe		
Téléphone mobile		
Adresse e-mail		

3. Représentant légal de l'entreprise

Information	Détails
Nom et prénom	
Fonction	
Nationalité	
Numéro de la pièce d'identité	
Téléphone	
Adresse e-mail	

4. Principaux responsables techniques

Nom et prénom	Fonction	Qualification	Années d'expérience	Contact

5. Expérience de l'entreprise

Projets similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années :

Année	Nom du projet	Client / organisation	Description des travaux	Montant (FCFA)

Documents justificatifs à joindre : attestations de bonne exécution, contrats ou bons de commande, certificats de réception, lettres de recommandation.

6. Capacités techniques et équipements

Équipement	Quantité disponible	État de fonctionnement

7. Informations bancaires

Information	Détails
Nom de la banque	
Titulaire du compte	
Numéro de compte	
Code banque / SWIFT (si applicable)	

8. Documents administratifs fournis

Document	Oui	Non
Registre du commerce	☐	☐
NINEA	☐	☐
Attestation de régularité fiscale	☐	☐
Attestation CSS	☐	☐
Attestation IPRES	☐	☐
Attestation de non-faillite	☐	☐
Pièce d'identité du représentant légal	☐	☐
Relevé d'identité bancaire (RIB)	☐	☐

Document	Oui	Non
Profil de l'entreprise	☐	☐
Références techniques	☐	☐
Fiches techniques des équipements	☐	☐
Autres documents requis	☐	☐

9. Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné(e), agissant au nom et pour le compte de l'entreprise mentionnée ci-dessus, certifie que les informations fournies dans le présent dossier sont exactes, complètes et sincères. Je déclare que mon entreprise :

- est légalement constituée et autorisée à exercer ses activités au Sénégal ;
- dispose des capacités techniques, financières et humaines nécessaires à l'exécution du marché ;
- n'est pas sous le coup d'une procédure de faillite, de liquidation ou d'une sanction administrative ;
- accepte sans réserve les conditions du présent appel d'offres ;
- s'engage à respecter les normes techniques, sociales, environnementales, de sécurité et de sauvegarde applicables à l'exécution des travaux.

Je comprends que toute fausse déclaration ou tout document falsifié pourra entraîner le rejet de l'offre ou l'annulation de toute attribution éventuelle du marché.

10. Signature et cachet

Information	Détails
Nom du signataire autorisé	
Fonction	
Date	
Signature	
Cachet de l'entreprise	

Usage interne — Human Appeal Sénégal

Information	Détails
Offre reçue par	
Fonction	
Date de réception	
Signature	
Observations	